

Message de Sa Majesté le Roi au 12-ème Congrès national des droits de l'enfant (Marrakech, mercredi 28 mai 2008)

(Lecture est donnée par SAR la Princesse Lalla Meryem)

"Louange à Dieu.

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Mesdames et Messieurs.

Il Nous plaît d'ouvrir le 12ème Congrès National des Droits de l'Enfant, qui se tient sous la présidence effective de Notre chère soeur, Son Altesse Royale, la Princesse Lalla Meryem, Présidente de l'Observatoire National des Droits de l'Enfant.

Nous tenons à rendre hommage à Son Altesse pour les efforts qu'elle consent généreusement en faveur de la promotion de la condition de l'enfant dans notre pays. Ces efforts ont valu à Son Altesse la reconnaissance et l'estime de la communauté internationale qui l'a désignée Ambassadrice de bonne volonté.

Nous nous félicitons également du thème que vous avez retenu pour cette conférence, en l'occurrence «le rôle des acteurs locaux dans la promotion des droits de l'enfant». En effet, cette devise tend à consacrer la nouvelle dynamique que notre Initiative nationale pour le Développement humain a enclenchée à travers l'adoption d'une politique de proximité et de bonne gouvernance territoriale. Celle-ci a pour dessein de combattre l'exclusion et la pauvreté, d'autant plus que leurs effets dramatiques sur les enfants sont douloureusement ressentis par les consciences vives et honteusement inscrites au passif de la communauté humaine.

Aussi tenons-Nous à réaffirmer Notre soutien pour la mise en oeuvre optimale du plan national décennal pour la promotion de la condition et des droits de l'enfance. Ce plan constitue le socle sur lequel repose notre option stratégique pour assurer la protection et le renforcement des droits de l'Homme, et aussi, pour les besoins de qualification et de mise à niveau des enfants d'aujourd'hui. Ceux-ci constituent, en effet, notre richesse de demain et doivent s'imprégner des valeurs de citoyenneté responsable et des vertus de la régionalisation avancée, véritable clef de voûte du Maroc d'aujourd'hui et de demain.

A cet égard, Nous souhaitons que les collectivités locales, les secteurs public et privé, la société civile et tous les acteurs concernés par la question de l'enfance, ainsi que les participants à ce congrès, puissent constituer une force de proposition et un véritable partenaire collectif, pour mettre au point des recommandations pratiques en vue de la mise en oeuvre effective de ce plan national prometteur.

Nous insistons aussi sur le devoir d'objectivité qui s'impose à chacun, aussi bien pour faire le point sur ce qui a déjà été accompli, que pour trouver des solutions efficaces concrètes aux problèmes réels qui

entravent la réalisation de ce plan national, notamment ceux liés au financement, à la mise à niveau des ressources humaines et à la qualité des services.

Vous n'êtes pas sans savoir que les besoins fondamentaux de l'enfant s'inscrivent au coeur de l'action des institutions de proximité et de la bonne gestion territoriale et spatiale. Il s'agit, à titre d'exemple, de s'assurer de la disponibilité des jardins d'enfants, des écoles, des dispensaires et des espaces de culture et de loisirs, outre la nécessité de pourvoir aux autres besoins liés, eux aussi, aux droits de l'enfant, et qui exigent que lui soit assurée une bonne protection familiale et sociale.

Nous sommes certain que, grâce à l'engagement fort, tant au niveau national qu'international, de Notre chère soeur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, nous serons en mesure d'apporter à notre plan national tous les gages de succès. Nous engageons l'ensemble des acteurs concernés à apporter leur concours et à s'impliquer dans les efforts soutenus et constructifs que déploie, sous la Présidence effective de Son Altesse, l'Observatoire national des droits de l'enfant.

Puisse Dieu le Très-Haut couronner vos travaux de succès.
Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".

Map.ma